

<https://www-artweb.univ-paris8.fr/?Soutenances-2083>

artweb

Soutenances

- Menu - Départements - Arts plastiques - Master -

Date de mise en ligne : vendredi 9 septembre 2016

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 ©2011 -

Tous droits réservés

*** Dépôt des mémoires et soutenances 2022/2023 * - 2nd session**

Les dossiers de rendu de mémoire seront acceptés par le secrétariat jusqu'au 30 août 2023 jusqu'à 16h.

Aucun dossier ne sera accepté après le 30 août à 16h et tout dossier incomplet sera refusé.

Les documents pour constituer votre dossier de mémoire seront disponibles au secrétariat des masters arts plastiques (bureau A 069) :

*** Master 1 ***

- Dossier Jaune : *Bilan du Master 1 Arts Plastiques * (disponible au secrétariat)
- 1 exemplaires de mémoire en version papier à remettre au secrétariat et 1 exemplaire en version PDF à remettre à votre directeur de recherche

*** Master 2 ***

- Dossier Orange : * Soutenance du Master 2 * (disponible au secrétariat)
- Procès –verbal de soutenance rempli (disponible au secrétariat)
- 2 exemplaires de mémoire en version papier à remettre au secrétariat et 1 exemplaire en version PDF à remettre à votre directeur de recherche